

PÔLE NATIONAL de VOL MONTAGNE

Depuis plusieurs années maintenant, la FFPLUM et l'Association Française des Pilotes de Montagne (AFPM) coopèrent et coordonnent leurs actions dans le double but d'entretenir convenablement les altisurfaces, de plus en plus régulièrement utilisées par les pilotes d'ULM, et surtout d'offrir à ces derniers la possibilité de s'instruire aux particularités du vol en montagne, afin d'en éviter les pièges et d'en connaître les dangers.

C'est ainsi que dans un premier temps a été créé un «label montagne», destiné aux instructeurs et décerné après le suivi volontaire d'un stage spécialisé définissant un cadre pédagogique. A ce jour 28 instructeurs labélisés forment des pilotes ULM au vol en montagne dans les Alpes et dans les Pyrénées sur roues et sur skis.. (voir liste des instructeurs labélisés montagne FFPLUM/AFPM)

Le 19 Février 2011, cette collaboration s'est enrichie de la naissance d'une association Loi 1901, affiliée à la FFPLUM et dont l'AFPM est partie prenante, dénommée : «Pôle National de Vol Montagne» (PNVM). Elle s'adresse à tout pilote ULM breveté et licencié à la FFPLUM ou à tout pilote avion breveté, cotisant à l'AFPM.

Son objet est de :

- **promouvoir le vol en montagne sous toutes ses formes notamment en proposant des stages de formations théoriques et pratiques.**
- **regrouper les personnes physiques mettant en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leurs activités aéronautiques dans un but autre que de partager des bénéfices.**

Pour les pilotes d'ULM, le PNVM délivrera des attestations de stage; mais bien entendu pas de «qualification», système dont nous ne voulons pas entendre parler et auquel, dans la tradition de la philosophie de la pratique de l'ULM nous préférons substituer l'esprit de responsabilité personnelle et de prise de conscience par chacun de ses capacités, ses compétences, ses limites et ses lacunes.

Également, nous prouvons ainsi que nous sommes capables, sans subir le joug d'une réglementation contraignante, de prendre nous-mêmes des mesures utiles à l'amélioration de la sécurité des vols (voir également la mise en place de «REX» : <http://www.ffplum.com>)

Le pôle, basé physiquement à Gap-Tallard, est animé par Paul Prudent (Président et instructeur multiaxe) Noël Genet (président de l'AFPM et instructeur avion), Christian Piccioli (Président CR PACA et Secrétaire Général PNVM) et avec le concours d'autres instructeurs Labélisés Montagne pendant les stages.

Au terme de son développement, le PNVM s'adressera aux pilotes de toutes les classes d'ULM, aussi bien en montagne d'hiver que d'été, que dans les massifs Alpains et Pyrénéens.

Plus de détails sur les sites de la FFPLUM et de l'AFPM ... et longue vie au PNVM !

Dominique Méreuze
Président de la FFPLUM

Noël Genet
Président de l'AFPM